



## Comprendre les réformes récentes dans le secteur du handicap - Les repères et les leviers pour la transformation de l'offre

### OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Resituer les évolutions actuelles dans leur contexte (changement d'approche du handicap, émergence de la logique de parcours, inclusion)
- Connaître le contenu de la réforme SERAFIN-PH, son calendrier et se familiariser avec le langage commun issu des nomenclatures des besoins et de prestations
- Connaître les 4 axes complémentaires de la RAPT et le dispositif d'orientation permanent
- Disposer d'une vue d'ensemble des différents chantiers en cours et comprendre l'articulation entre eux (CPOM, réforme des autorisations et des systèmes d'information...)

### PRÉREQUIS

Aucun prérequis

### CONTENUS

- Éléments de contexte : genèse des réformes actuelles. Contexte budgétaire contraint, changement d'approche du handicap, développement d'une approche parcours
- Origines et principes essentiels de la RAPT, présentation des 4 axes complémentaires, déploiement de la démarche, pilotage, focus sur les DOP et les PAG
- Présentation de SERAFIN-PH, enseignements du rapport Vachey-Jannet, objectifs et enjeux, périmètre et calendrier
- Les autres outils de transformation de l'offre : réforme des autorisations, généralisation des CPOM, refonte des systèmes d'information (ROR, Via Trajectoire)

### MÉTHODE ET MOYENS

- Apports réglementaires et théoriques
- Techniques d'animation participative (quiz, ...)
- Travaux en sous-groupes
- Echanges avec et entre les participants

### ÉVALUATION

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction (à chaud et à froid)

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Formation organisée en intra ou en inter**

**Lieu de la formation :**  
Sur site

**Durée :**  
1 jour (7 heures)

**Dates pour inter :**  
16 mai 2023  
10 octobre 2023

**Nombre de participants :**  
6 à 12 personnes

**Intervenant :**  
Conseiller technique de l'ORS-CREAI  
Normandie

**Personnes concernées :**  
Professionnels des établissements et  
services médico-sociaux

**Coût de la formation :**  
**En intra :** 1 200 €  
**En inter :**  
- Contribuant volontaire : 170 € par  
personne  
- Non contribuant volontaire : 230 € par  
personne